

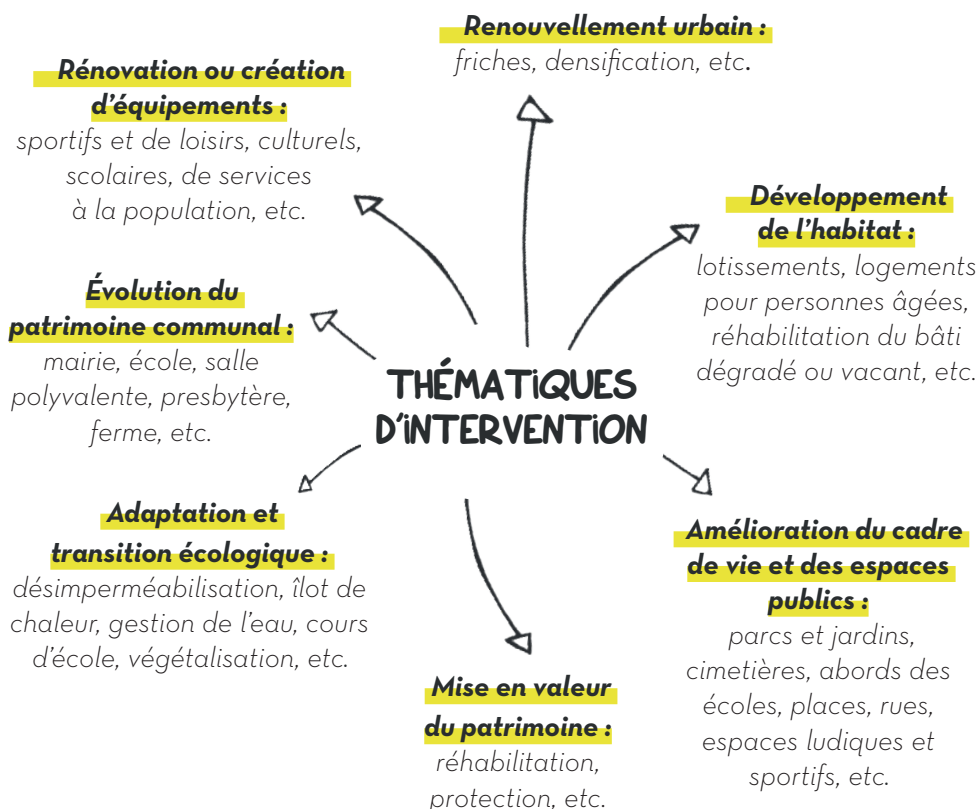
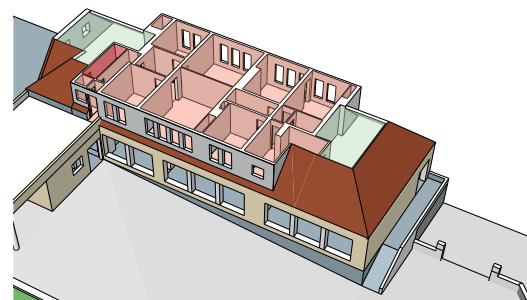
# L'AGENCE, PARTENAIRE DE VOS PROJETS COMMUNAUX

## NOS COMPÉTENCES

**Toute commune trouve auprès de L'Agence un appui d'ingénierie concret et créatif pour ses projets.**

**Une équipe pluridisciplinaire est à votre écoute pour transformer vos ambitions en solutions adaptées.**

- ▶ **ÉTABLIR** un diagnostic territorial précis en mobilisant la connaissance du territoire et les données pour mieux appréhender le contexte communal
- ▶ **VALORISER** le patrimoine et les équipements par des études de rénovation ou création d'équipements
- ▶ **ADAPTER** localement les principes d'aménagement fixés dans les documents de planification
- ▶ **ÉLABORER** un plan-guide communal pour articuler les projets dans une vision d'ensemble
- ▶ **DÉFINIR** des politiques publiques en travaillant sur les thématiques du projet communal
- ▶ **IDENTIFIER** les financements disponibles adaptés aux projets auprès des partenaires
- ▶ **CONCEVOIR** des projets adaptés pour les espaces publics, bâtiments et quartiers



## ÉCOUTER



LES ATTENTES EN MATIÈRE D'HABITAT, MOBILITÉ, AMBIANCE PAYSAGÈRE, ÉQUIPEMENTS ET SERVICES, ÉCONOMIE, DÉMOGRAPHIE ET TRANSITIONS

## MOBILISER



UNE ÉQUIPE AUX COMPÉTENCES VARIÉES : ARCHITECTURE, URBANISME, PAYSAGE, HISTOIRE, GÉOMATIQUE, MÉDIATION, INGÉNIERIE FINANCIÈRE

## CONCERTER



LES USAGERS PAR LA CRÉATION D'OUTILS PERMETTANT L'EXPRESSION DU PUBLIC ET DES TECHNIQUES INNOVANTES FAVORISANT LES ÉCHANGES

## TRADUIRE



PAR DES SCÉNARIOS ILLUSTRÉS, DES PROPOSITIONS CONCRÈTES, DES RETOURS D'EXPÉRIENCES INSPIRANTS ET DES ESTIMATIONS FINANCIÈRES

## SUIVRE



LA MISE EN OEUVRE PAR LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS, LE DIALOGUE AVEC LES PARTENAIRES ET LA MAÎTRISE D'OEUVRE, L'ÉVALUATION ET L'ADAPTATION DU PROJET

# CHOISIR SELON SON BESOIN

L'action de L'Agence s'inscrit dans le cadre d'un programme partenarial d'activités. Il se formalise pour une **durée de trois ans** ou sur la **durée du mandat municipal**. Le montant de la souscription est défini selon le nombre d'habitants et le degré d'accompagnement.

## LES AVANTAGES D'ADHÉRER À UNE ASSOCIATION D'INGÉNIERIE PUBLIQUE

- Mobiliser des compétences pluridisciplinaires au service du territoire, grâce à une équipe qui en connaît les réalités et les pratiques au quotidien.
- Partager des retours d'expériences sur des projets et des méthodes.
- Activer un réseau d'expertise local, régional et national pour affiner des solutions techniques et financières.
- Conduire les projets dans une logique agile et concrète, en s'adaptant aux réalités et besoins.

## Pour tous les adhérents

L'Agence permet à ses membres :

- ▶ De répondre aux demandes en cartographie (numérique ou papier)
- ▶ D'accéder à des ressources partagées (données, documentation, photos, archives, etc.)
- ▶ De bénéficier de conseils en aménagement, urbanisme et patrimoine
- ▶ D'être accompagnés dans la recherche de financements
- ▶ D'être représentés au sein des instances de l'association
- ▶ De participer aux avant-premières qu'elle organise
- ▶ De contribuer à la co-construction et à la définition des orientations du programme partenarial d'activités

### ↳ Pour un accompagnement ciblé

L'Agence propose :


- ▶ Un atelier visant à structurer les projets communaux
- OU
- ▶ Une étude qui mobilise une à deux compétences de l'équipe

 MONTANT :  
0,35 €  
PAR HABITANT

### ↳ Pour un accompagnement global

L'Agence propose :

- ▶ Un atelier visant à structurer les projets communaux
- ▶ Une étude structurante associant plusieurs compétences de l'équipe
- ▶ L'élaboration, le suivi et l'évaluation de programmes d'actions multithématiques pouvant inclure plusieurs études

 MONTANT :  
0,70 €  
PAR HABITANT

Parcourez la page dédiée sur le site internet pour plus d'informations, consulter des exemples et découvrir les compétences de l'équipe :

[www.aud-stomer.fr/accompagner-les-communes/](http://www.aud-stomer.fr/accompagner-les-communes/)

